

**Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte**



17085601

TRIBUNAL DE COMMERCE

08 JUIN 2017

DIVISION MONS
Greffe

N° d'entreprise : **0434.432.910**

Dénomination

(en entier) : **TILOU**

(en abrégé) :

Forme juridique : **Association Sans But Lucratif**

Siège : **Rue Grande 216 - 7020 Maisières**

Objet de l'acte : **Composition du Conseil d'Administration pour 2017-2018-2019 et renouvellement du mandat du commissaire réviseur pour la même période.**

Les membres de l'association sans but lucratif Tilou, réunis en assemblée générale ordinaire, à Maisières, le 25 avril 2017 ont nommé administrateurs de l'association pour une période de trois ans :

- Madame Accaputo Carina, domiciliée à 7020 Nimy - Rue Bruyère de Jurbise, 44.
- Monsieur Accaputo Nello, domicilié à 7321 Bleton - Rue Emile Carlier, 115.
- Monsieur Baumei Alain, domicilié à 7100 La Louvière - Avenue Gambetta, 66.
- Madame Deneckere Françoise, domiciliée à 7330 Saint-Ghislain - Première Rue, 13.
- Madame Dupont Lucienne, domiciliée à 7000 Mons - Rue Sainte-Barbe, 12.
- Monsieur Glorieux Rudy, domicilié à 7020 Nimy - Rue Bruyère de Jurbise, 44.
- Monsieur Pisano Luccio, domicilié à 7130 Binche - Rue Achille Delattre, 51.
- Monsieur Restiaux Thierry, domicilié à 7380 Quiévrain - Rue du Marais, 95.
- Madame Saint Bernadette, domiciliée à 7030 Saint-Symphorien - Rue de la Paix, 23.
- Madame Tordeur Marie-Christine, domiciliée à 7380 Quiévrain - Rue du Marais, 141.
- Monsieur Wambecq Fernand, domicilié à 7380 Quiévrain - Rue de la Gare, 23.
- Monsieur Carlier Alain, domicilié à 59570 Bavay (France) - Rue des Remparts, 14, bte 3.

Ils ont reconduits aux fonctions suivantes :

- Président : Monsieur Glorieux Rudy
- Secrétaire : Monsieur Carlier Alain
- Trésorière : Madame Accaputo Carina

Les membres de l'assemblée décident à l'unanimité des voix présentes et représentées, de reconduire la RSM-INTERAUDIT SCRL représentée par Monsieur Lejuste Thierry dans les fonctions de réviseur d'entreprises pour les trois prochains exercices, à savoir 2017, 2018 et 2019.

Glorieux Rudy,
Président

Carlier Alain,
Secrétaire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 19/06/2017 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter l'association, la fondation ou l'organisme à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature